

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 199 Subventions (30.000 euros) à six associations au titre des cultures étrangères.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions de fonctionnement à six associations ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Au titre du soutien aux actions culturelles en faveur des cultures étrangères : une subvention d'un montant de 16.000 euros est attribuée au Forum des Instituts Culturels Étrangers à Paris, 5 rue de Constantine (7e), pour la 17e édition de la Semaine des cultures étrangères, la 6e édition de la Nuit de la littérature, la 5e Semaine des cinémas étrangers et la 16e édition de Jazzycolors, 2018-07441, Simpa 20759.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Africolor, 5 rue Arthur Groussier (10e), pour l'organisation de la soirée Kamerun, 2018-06387, Simpa 128461.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 3.000 euros est attribuée à l'association Festival de Films de la Diaspora Africaine, 158-160 rue de Ménilmontant (20e), pour la 8e édition du Festival de Films de la Diaspora Africaine, 2018-05492, Simpa 47143.

Article 4 : Une subvention d'un montant de 3.000 euros est attribuée à l'association Collectif de Développement et de Secours Syrien, 23 rue Grenata (2e), pour la 3e édition du Festival Syrien n'est fait, 2018-07297, Simpa 155461.

Article 5 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée à l'association Au Son du Bendir, 25 Villa Godin (20e), 2018-01051, Simpa 158461.

Article 6 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée à l'association L'Usage du Monde au 21ème siècle, 41 rue des Martyrs (9e), pour l'édition 2018 des rencontres cinématographiques au Louxor, 2018-02119, Simpa 180565.

Article 7 : La dépense correspondante, soit 30.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2018 de la Ville de Paris, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO